



COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 20h30 se sont réunis sous la présidence de Monsieur Chermet les membres du Comité Syndical dûment convoqués dans les formes légales.

Membres présents :

Messieurs Chermet et Rosenfeld (Orry-la-Ville), Monsieur Gonçalves (Pontarmé), Madame Devost (Thiers-sur-Thève), Mesdames Font et Sueur-Parent (Chaumontel), Messieurs Dubourg et Briche (La Chapelle-en Serval), Madame Cellerier et Monsieur Mentheour (Coye-la-Forêt), Messieurs Facq et Marchal (Lamorlaye)

Absents excusés :

Madame Chamayou (Gouvieux)

La séance est ouverte à 20h40 sous la présidence de M. Chermet, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Gonçalves

1 SECRÉTARIAT DE SEANCE

M. Gonçalves est désigné comme secrétaire de séance

Monsieur le Président commente l'ordre du jour et informe le Comité Syndical du déroulement de la séance.

2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 FÉVRIER 2023

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu.

Après délibération, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0



3 AFFECTATION DES RESULTATS 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		508 783,84 €		61 949,51 €	-€	570 733,35 €
Opérations de l'exercice	667 152,03 €	499 187,82 €	44 585,67 €	293 484,03 €	711 737,70 €	792 671,85 €
Totaux	667 152,03 €	1 007 971,66 €	44 585,67 €	355 433,54 €	711 737,70 €	1 283 405,20 €
Résultat de clôture (=CA)		340 819,63 €		310 847,87 €		651 667,50 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2020 moins 1008/2021

Besoin de financement									
Excédent de financement			310 847,87 €						au compte 001 investissement recettes BP 2023
Restes à réaliser			29 599,50 €						
Besoin de financement des restes à réaliser			29 599,50 €						
Excédent de financement des restes à réaliser									
Besoin total de financement									
Excédent total de financement			281 248,37 €						
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de									au compte 1068 Investissement BP 2022, avec émission titre de recette.
			340 819,63 €						au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2022

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2022.

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0



Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Parkings d'Orléans

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 060-256004060-20230330-2023_CR002-AU

4 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Chermet rappelle que lors du Débat d'Orientation Budgétaire (ou DOB) du 15 février 2023, avaient été présentés :

- Les résultats financiers de l'année 2022 ;
- Une évaluation « sincère » des recettes et dépenses envisageables pour l'année 2023 ;
- Une évaluation des montants d'investissements envisageables pour l'année 2023 ;
- Un premier estimatif budgétaire pour 2023.

La clôture des comptes 2022 n'a pas révélé de surprise particulière par rapport aux annonces du 15 février :

- Une opération de 25€ rejetée en recettes de fonctionnement (remboursement d'abonnement) ;
- Deux opérations de 1750 + 2050 € rejetées en dépenses d'investissement (Pb de RIB pour le cabinet ACP) ;
- Six opérations de 30 € (180 € passés sur 2022) en recettes d'investissement (+6 cautions abri vélo sécurisé) ;
- Ceci a conduit à quelques aménagements mineurs sur le projet de budget qui avait été présenté le 15 février 2023 ;
- Il a en outre été budgété un transfert entre les deux sections de sorte d'obtenir des montants totaux budgétés arrondis (en milliers d'euros)

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	300 00	0,00	1 050 00	0 00	1 050,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	468 000 00	0,00	480 000,00	0,00	480 000 00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0 00	0,00	0,00	0 00	0 00
74	Subventions d'exploitation	16 003 00	0,00	16 640 00	0 00	16 640,00
75	Autres produits de gestion courante	0 00	0,00	1 490 37	0 00	1 490,37
Total des recettes de gestion des services		484 303,00	0,00	499 180,37	0,00	499 180,37
76	Produits financiers	0 00	0,00	0,00	0 00	0,00
77	Produits exceptionnels	0 00	0,00	0,00	0 00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0 00		0,00	0 00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		484 303,00	0,00	499 180,37	0,00	499 180,37
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0 00		0 00	0 00	0 00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0 00		0 00	0 00	0 00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0 00		0 00	0 00	0 00
TOTAL		484 303,00	0,00	499 180,37	0,00	499 180,37

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	340 819,63
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	840 000,00
--	------------



Syndicat Intercommunal pour la Con
Gestion des Parkings d'Orléans

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 10/04/2023
ID : 060-256004060-20230330-2023_CR002-AU

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libelle	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
01	Charges à caractère général	246 590,53	0,00	270 870,00	0,00	270 870,00
012	Charges de personnel (hors assimilés)	167 050,00	0,00	173 200,00	0,00	173 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 986,00	0,00	22 993,00	0,00	23 093,00
Total des dépenses de gestion des services		436 526,53	0,00	467 063,00	0,00	467 063,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	248 224,28	0,00	325 584,87	0,00	325 584,87
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		684 750,81	0,00	792 747,87	0,00	792 747,87
027	Virement à la section d'investissement (6)	15 512,00		931,33	0,00	931,33
042	Dépense sans transfert entre sections (6)	290 824,03		46 320,80	0,00	46 320,80
043	Dépense sans contrepartie à section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		308 336,03		47 252,13	0,00	47 252,13
TOTAL		993 086,84	0,00	840 000,00	0,00	840 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	840 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENTS :

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	900,00	0,00	900,00
18	Comptes liaison - affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		46 320,80	46 320,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	virement de la section d'exploitation		931,33	931,33
Recettes d'investissement - Total		900,00	47 252,13	48 152,13

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	310 847,87
--	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 000,00
---	-------------------



Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Parkings d'Orléans

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
 Reçu en préfecture le 06/04/2023
 Publié le 06/04/2023
 ID : 060-256004060-20230330-2023_CR002-AU

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18 Compte de la section affectat* BA, légier	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (6)	12 000,00	0,00	12 000,00
21 Immobilisations corporelles (6)	320 000,00	0,00	320 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (6)	25 500,00	0,00	25 500,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (réponses)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciat* des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
3 Stocks	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	359 000,00	0,00	359 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	359 000,00
---	-------------------

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2023, qui avait été adressé à tous les membres du Comité Syndical parmi les documents d'entrée de la séance :

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	840 000,00	499 180,37
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 340 819,63
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	840 000,00	840 000,00



Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Parkings d'Orléans

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 060-256004060-20230330-2023_CR002-AU

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	329 400,50	48 152,13
	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	29 599,50	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 310 847,87
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	359 000,00	359 000,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	1 199 000,00	1 199 000,00

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 à L2312-4 ;
- Après lecture des propositions du Président tant à la section de fonctionnement (exploitation) qui s'équilibre à la somme de **840 000,00 €** qu'à la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de **359 000,00 €**, pour un montant total de **1 199 000,00 €**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 présenté par le Président et vote les crédits qui y sont inscrits :

- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0



5 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Président rappelle qu'il s'agit ici d'approuver le compte de gestion présenté par le comptable. Ce compte de gestion 2022 est identique au compte administratif 2022.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	370 285,54	993 086,94
Titres de recette émis (b)	293 484,03	499 240,32
Réductions de titres (c)		100 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	293 484,03	399 240,32
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	370 285,54	993 086,94
Mandats émis (f)	68 479,08	670 126,46
Annulations de mandats (g)		7 374,43
Depenses nettes (h = f - g)	44 585,67	662 752,03
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent	248 898,36	157 344,21
(h - d) Déficit		

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après délibération, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0



6 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

CA 2022 – page 5 / 25

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 667 152,03	G 499 187,82	G-A -167 964,21
	Section d'investissement	B 44 585,67	H 293 484,03	H-B 248 898,36

Le Président présente à l'assemblée les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement (exploitation) et d'investissement du compte administratif 2022.

Le Président ayant quitté la séance,

Le Comité Syndical, sous la présidence de Madame Font

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-14 et L2121-21

Vu le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant que ce compte administratif est strictement conforme au compte de gestion tenu par le receveur municipal,

Après délibération, le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Mesdames Font et Sueur-Parent quittent la séance à 21h00 pour rejoindre le Conseil Municipal de Chaumontel.



7 CONVENTION D'OCCUPATION SNCF

Monsieur le Président reprend la présidence et présente à l'assemblée le projet de convention établie conjointement avec la SNCF

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention avec la SNCF.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

8 LETTRE D'INTENTION RELATIVE A L'INSTALLATION D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES - SNCF

Monsieur le Président présente à l'assemblée le Projet de Lettre d'Intention relative à l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking « Serval » avec la SNCF.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'attendre la signature de la COT avant de délibérer à ce sujet. Entre temps, des aménagements seront soumis à la SNCF pour amender différents points qui, en l'état du projet communiqué, peuvent difficilement être acceptés par le SICGPOV.

9 RAPPORT DE DÉLÉGATION

Les élus ont été invités à poser leurs éventuelles questions sur le rapport de délégation qui leur a été adressé en amont de la séance.

Monsieur le Président commente brièvement son rapport et répond aux questions des élus. Il est discuté en particulier des points suivants :

- Projet de remise en état (et en conformité) des escaliers en sortie du sous-terrain,
- Remise en état des portiques d'entrée des parkings,
- Réparation des éclairages défectueux sur les parkings.

Le Comité Syndical donne son accord au Président pour engager la réfection des marches d'escaliers (uniquement ce poste) et la réfection de la peinture d'un premier portique avec l'intervenant Créneau Emploi.

Pour la remise en état des éclairages défectueux, les élus de Coye-la-Forêt proposent de se renseigner en vue d'une éventuelle utilisation de leur nacelle communale.



Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Parkings d'Orry-la-Ville

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023
ID : 060-256004060-20230330-2023_CR002-AU

10 PROCHAINES ÉCHÉANCES

- Une réunion en visioconférence sera éventuellement organisée à court ou moyen terme en fonction de l'avancement des échanges avec la SNCF pour le projet photovoltaïque.
- Prochaine séance du Comité Syndical (en présentiel) : en octobre 2023

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22h30.

A Orry-la-Ville, le 31/03/2023

Le Président
Éric CHERMET

